Les femmes et la *Loi canadienne sur les droits de la personne* : recueil de rapports de recherche en matière de politiques

Les femmes et la *Loi canadienne sur les droits de la personne* : recueil de rapports de recherche en matière de politiques

Par

Donna Greschner et Mark Prescott

Martha Jackman et Bruce Porter

Shelagh Day et Gwen Brodsky

Sandy Welsh, Myrna Dawson et Elizabeth Griffiths

La recherche et la publication de la présente étude ont été financées par le Fonds de recherche en matière de politiques de Condition féminine Canada. Les opinions exprimées sont celles des auteures et des auteurs et ne reflètent pas nécessairement la politique officielle de Condition féminine Canada ou du gouvernement du Canada.

Condition féminine Canada s'est engagé à s'assurer que toute la recherche menée grâce à son Fonds de recherche en matière de politiques adhère à des principes professionnels, déontologiques et méthodologiques de haut niveau. La recherche se doit aussi d'apporter une contribution experte et unique en son genre au débat actuel sur les politiques, et d'être utile aux stratégistes de politiques, à celles et ceux qui font de la recherche, aux groupes de femmes, aux collectivités et à toute autre personne intéressée au domaine des politiques. Chaque document a été révisé anonymement par des spécialistes de la question, à qui on a demandé de faire des commentaires sur les aspects suivants :

- précision, fini et pertinence de l'information présentée;
- mesure dans laquelle l'analyse et les recommandations sont étayées par l'approche méthodologique et les données recueillies;
- contribution originale que le rapport permet d'apporter aux travaux déjà effectués dans le domaine et utilité du rapport pour les organismes oeuvrant pour l'égalité entre les sexes, les groupes de défense des droits, les stratégistes de politiques des gouvernements, les chercheuses et chercheurs et d'autre publics cibles.

Condition féminine Canada remercie toutes les personnes qui ont participé à ce processus de révision entre pairs.

Données de catalogage avant publication (Canada)

Les femmes et la Loi canadienne sur les droits de la personne : recueil de rapports de recherche en matière de politiques

Publié aussi en anglais sous le titre : Women and the *Canadian Human Rights Act*: A collection of policy research reports Comprend des références bibliographiques.

Publié aussi sur Internet.

Sommaire : La *Loi canadienne sur les droits de la personne* devrait-elle refléter fidèlement la Charte? / Donna Greschner, Mark Prescott.

- L'inégalité économique des femmes et la Loi canadienne sur les droits de la personne / Shelagh Day, Gwen Brodsky.
- L'égalité matérielle des femmes et la protection des droits sociaux et économiques en vertu de la Loi canadienne sur les droits de la personne / Martha Jackman, J. Bruce Porter.
- Les plaintes pour harcèlement sexuel déposées auprès de la Commission canadienne des droits de la personne / Sandy Welsh, Myrna Dawson, Elizabeth Griffiths.

ISBN 0-662-84002-X

Nº de cat. SW21-43/1999F

- 1. Femmes Droit Canada.
- 2. Discrimination à l'égard des femmes Droit Canada.
- 3. Canada. Loi canadienne sur les droits de la personne.
- 4. Femmes— Canada Conditions économiques.
- 5. Femmes— Canada Conditions sociales.
- I. Greschner, Donna. La Loi canadienne sur les droits de la personne devrait-elle refléter fidèlement la Charte?
- II. Day, Shelagh. L'inégalité économique des femmes et la Loi canadienne sur les droits de la personne.
- III. Jackman, Martha. L'égalité matérielle des femmes et la protection des droits sociaux et économiques en vertu de la *Loi canadienne sur les droits de la personne*.
- IV. Welsh, Sandy. Les plaintes pour harcèlement sexuel déposées auprès de la Commission canadienne des droits de la personne.
- V. Canada. Condition féminine Canada.

KE4381.W65 1999 342.71'0878 C99-980342-5

Gestion du projet : Julie Dompierre et Beck Dysart, Condition féminine Canada

Coordination de l'édition : Anne Schroder et Mary Trafford, Condition féminine Canada

Révision: PMF Services de rédaction inc. / PMF Editorial Services Inc. **Traduction**: PMF Services de rédaction inc. / PMF Editorial Services Inc.

Pour d'autres renseignements, veuillez communiquer avec la :

Direction de la recherche Condition féminine Canada 350, rue Albert, 5^e étage Ottawa (Ontario) K1A 1C3 Téléphone : (613) 995-7835

Téléphone: (613) 995-7835 Télécopieur: (613) 957-3359 ATME: (613) 996-1322

Courriel: research@swc-cfc.gc.ca

Ce document est aussi accessible sur le site Web de Condition féminine Canada, à l'adresse http://www.swc-cfc.gc.ca/.

PRÉFACE

Le Fonds de recherche en matière de politiques de Condition féminine Canada a été créé en 1996 afin de financer les travaux de recherche d'envergure nationale, menés indépendamment, sur les politiques touchant la question de l'égalité des sexes. Les consultations publiques menées en 1996 sur la structure et les priorités du Fonds de recherche ont souligné la nécessité de financer à la fois la recherche portant sur les questions émergentes ayant une incidence à long terme et la recherche portant sur les questions pressantes. Les questions pressantes sont celles qui sont inscrites au programme d'action en matière de politiques d'intérêt public et qui doivent donc être réglées le plus instamment, mais dans le contexte desquelles la question de l'égalité des sexes risque de ne pas être débattue à fond et qui présentent la possibilité de provoquer un changement en participant à la démarche publique de formulation des politiques.

La question des femmes et de la *Loi canadienne sur les droits de la personne* a été identifiée comme pressante par le Comité externe responsable du Fonds de recherche en matière de politiques en réponse à la déclaration faite par l'honorable Anne McLellan, ministre de la Justice, le 8 avril 1999, pour annoncer une révision des garanties en matière de droits de la personne en vigueur au Canada. La ministre a nommé le Comité de révision et a demandé que celui-ci lui transmette son rapport et ses recommandations concernant l'amélioration de la *Loi canadienne sur les droits de la personne* (LCDP) d'ici le 8 avril 2000. Le Comité de révision est censé entreprendre une série de consultations auprès d'employeurs, d'organisations syndicales, de groupes d'affirmation de l'égalité, de ministères fédéraux et d'autres intéressées et intéressées d'ici septembre 1999.

Compte tenu du besoin de faire en sorte que la perspective de l'égalité des sexes soit intégrée au débat public, une demande urgente de projets de recherche sur **Les femmes et la LCDP** a été lancée en juin 1999. Les projets ont été évalués par Condition féminine Canada et des réviseurs externes. Les quatre projets décrits ci-dessous ont été retenus et financés.

- ◆ La Loi canadienne sur les droits de la personne devrait-elle refléter fidèlement la Charte?, par Donna Greschner et Mark Prescott. Dans ce document, les auteurs étudient la possibilité d'inclure une clause non limitative dans la LCDP. Telle clause interdirait la discrimination fondée sur un motif autre que ceux spécifiquement énoncés dans la Loi. Trois approches sont analysées dans le rapport : une disposition fondée sur un motif non justifiable, une approche fondée sur l'affiliation à un groupe et, enfin, une version modifiée de la LCDP afin que celle-ci reflète fidèlement l'article 15 de la Charte canadienne des droits et libertés. Le rapport conclut que l'ajout d'une liste non limitative créerait plus de problèmes qu'elle n'en résoudrait.
- ◆ L'égalité matérielle des femmes et la protection des droits sociaux et économiques en vertu de la Loi canadienne sur les droits de la personne, par Martha Jackman et Bruce Porter. Dans ce rapport, les auteurs abordent la question de savoir si les droits sociaux et économiques peuvent être efficacement protégés par la Loi canadienne sur les

droits de la personne et, le cas échéant, par quel moyen. Les conclusions et recommandations spécifiques des organisations des Nations Unies responsables de l'application des traités sont passées en revue dans le document, tandis que la question à l'étude est abordée dans une perspective nationale. Il est aussi question de la formulation éventuelle des nouvelles garanties visant les droits sociaux et économiques dans la LCDP. Le rapport conclut que la reconnaissance des droits sociaux et économiques dans la LCDP est indispensable, non seulement pour que le Canada se conforme aux obligations en matière de droits de la personne qu'il a ratifiées à l'échelle internationale, mais aussi pour faire en sorte que les lois fédérales sur les droits de la personne affirment la dignité et l'égalité matérielle des femmes.

- ◆ L'inégalité économique des femmes et la Loi canadienne sur les droits de la personne, par Shelagh Day et Gwen Brodsky. L'une des propositions qui est à l'étude dans le cadre de la révision en cours de la LCDP est celle de l'ajout du motif de la condition sociale à la liste des motifs de distinction illicite, ce qui interdirait toute discrimination découlant des stéréotypes négatifs qui sont associés aux personnes dont le revenu est faible. En revanche, les auteures de ce rapport vont valoir que l'ajout du motif de la condition sociale ne sera d'aucune utilité pour aborder les inégalités dues à la pauvreté et de nature économique qui sont des manifestations de la discrimination persistante fondée sur le sexe, la race et l'incapacité. Le rapport conclut que le cadre de la LCDP doit être refondu afin de reconnaître explicitement les désavantages que subissent les groupes, dont le désavantage persistant que vivent les femmes comme groupe, et de stipuler des engagements visant à abattre les désavantages sociaux et économiques auxquels les femmes sont confrontées.
- ◆ Les plaintes de harcèlement sexuel déposées auprès de la Commission canadienne des droits de la personne, par Sandy Welsh, Myrna Dawson et Elizabeth Griffiths. Cette étude est fondée sur l'analyse de 453 plaintes de harcèlement sexuel déposées par des femmes contre des personnes morales et des particuliers entre 1978 et 1993. L'étude porte sur les suites données aux plaintes, les recours, le temps écoulé avant que les cas ne soient réglés et le montant des indemnisations monétaires versées dans les cas de harcèlement sexuel signalés à la CCDP. Les auteures suggèrent, dans le rapport d'étude, que des améliorations pourraient être apportées au niveau du temps nécessaire au règlement des cas et des procédures de dépôt de plaintes, sur le plan des répercussions, et que ces aspects devraient, à l'avenir, figurer à la tête des priorités en matière de politiques d'intérêt public visant à améliorer la condition des femmes au Canada.

Le Fonds de recherche en matière de politiques de Condition féminine Canada se veut un moyen d'alimenter le débat public sur les questions d'égalité des sexes et de permettre aux particuliers et aux organisations de participer plus efficacement au processus d'élaboration des politiques, en partant du point de vue que des travaux de recherche solides sur les politiques mènent à la création de politiques saines. Condition féminine Canada tient à remercier tous les auteurs et les réviseurs d'avoir contribué à l'atteinte de cet objectif.

Les auteures et auteurs ont tenté, dans le corps des rapports présentés ici (excluant les citations directes) et selon la logique du contexte, d'employer systématiquement le féminin et le masculin.

TABLE DES MATIÈRES

refléter fidèlement la Charte?	
Donna Greschner et Mark Prescott	1
L'égalité matérielle des femmes et la protection des droits sociaux	
et économiques en vertu de la Loi canadienne sur les droits de la personne	
Martha Jackman et Bruce Porter	49
L'inégalité économique des femmes et la <i>Loi canadienne</i>	
sur les droits de la personne	
Shelagh Day et Gwen Brodsky	125
Les plaintes de harcèlement sexuel déposées auprès	
de la Commission canadienne des droits de la personne	
Sandy Welsh, Myrna Dawson et Elizabeth Griffiths	193